

Prévenir les difficultés comportementales : le Soutien au Comportement Positif ¹

Steve Bissonnette, Carl Bouchard
et Normand St-Georges ²

Malgré tous les efforts déployés au soutien à la persévérance scolaire depuis plus de 20 ans, notre système d'éducation échappe, bon an mal an, presque un jeune sur trois. Parmi les élèves qui quittent l'école sans diplôme, ce sont ceux ayant des troubles du comportement qui persèverent le moins (MELS, 2006). Il devient alors essentiel de privilégier des interventions efficaces dans la scolarité de ces élèves. Un examen attentif des différents systèmes de prévention des difficultés comportementales nous a permis d'en identifier un fondé sur des données probantes. Il s'agit du système *Positive Behavioral Interventions and Supports (PBIS)*. Notre groupe de recherche a traduit le système en français sous le nom *Le Soutien au Comportement Positif (SCP)* et nous avons participé à son implantation dans une cinquantaine d'écoles de la région d'Ottawa et dans huit écoles québécoises. Cet article présente le système SCP et ses différentes composantes.

Le Soutien au Comportement Positif (SCP)

Le Soutien au Comportement Positif (SCP) propose la mise en place d'un système de soutien sur le plan de la gestion des comportements dans l'ensemble de l'école afin de créer et de maintenir un milieu propice à l'apprentissage. Le système préconise l'adoption d'une approche à l'échelle de l'école tout entière dans laquelle on prend les devants en matière de discipline et on se fonde sur l'idée que les comportements souhaités et les compétences comportementales attendues en classe et hors classe doivent être définis précisément, enseignés explicitement et reconnus lors de leurs manifestations. De plus, un continuum d'interventions est défini afin d'agir rapidement et efficacement auprès des problématiques comportementales. Le système encourage chaque école à déterminer ses propres besoins en relevant et en analysant de façon systématique des données sur les problèmes comportementaux vécus et en faisant en sorte que le personnel travaille en équipe pour élaborer une approche cohérente et positive de la discipline dans l'école. Plus spécifiquement, le système SCP implique la mise en œuvre de dix composantes.

¹ . Article paru dans *Vivre le Primaire*, AQEP, volume 24, n° 4, automne 2011, p 52-54.

Ce texte est une adaptation de l'article suivant : Bissonnette, S., Bouchard, C. et St-Georges, N. (à paraître). "Le soutien au comportement positif (SCP) : un système efficace pour la prévention des difficultés comportementales", *Formation et Profession*.

² . Steve Bissonnette et Carl Bouchard sont professeurs au Département de psychoéducation et de psychologie de l'Université du Québec en Outaouais (UQO). Normand St-Georges agit comme professionnel de recherche au même endroit. Ceux-ci ont créé le groupe de recherche sur la Gestion Efficace des Comportements et des Apprentissages (GECA).

1- L'engagement formel du personnel scolaire (enseignants et directions)

La direction d'école est un partenaire essentiel à l'implantation du système. À la suite d'une présentation du SCP par une personne-ressource, la direction s'engage formellement à participer activement et à soutenir la mise en œuvre du système. Cet engagement obtenu, le système est alors présenté au personnel scolaire de l'école (enseignants et professionnels) qui devra faire de même. En effet, le système sera implanté seulement si 80 % et plus du personnel scolaire s'engage dans la mise en œuvre du système; mise en œuvre d'une durée minimale de trois ans.

2- La création d'une équipe SCP et l'autoévaluation des mesures mises en place

Les engagements obtenus, une équipe école-SCP est ensuite formée afin d'implanter le système dans son intégralité. Cette équipe, composée de la direction et de quelques membres représentatifs du personnel scolaire, recevra une formation de trois à cinq jours par une personne-ressource (*coach* SCP) afin de mettre en œuvre le système. De plus, l'équipe formée et tous les membres du personnel scolaire remplissent un questionnaire standardisé, le *Effective Behavior Support Survey* traduit et adapté en français par notre groupe de recherche, faisant l'inventaire des diverses mesures mises en place dans l'école sur le plan disciplinaire. Cet outil permet l'autoévaluation de l'école et l'identification de priorités d'action sur le plan de la discipline et des comportements. L'équipe SCP se rencontre mensuellement afin d'évaluer et d'analyser le système et les données comportementales s'y rattachant.

3- L'identification des valeurs

Lors de la formation fournie à l'équipe SCP, cette dernière identifie de trois à cinq valeurs qui seront prônées par l'école auprès des étudiants, des membres du personnel et des parents. Les valeurs de respect et de responsabilité sont généralement prônées dans les écoles implantant SCP, et ce, tant du côté étatsunien que canadien. Il importe de noter qu'une étude de la Fédération des commissions scolaires du Québec, rendue publique en 2002, montre que le public québécois considère que les deux valeurs les plus importantes à transmettre aux élèves sont le respect des autres et le sens des responsabilités. Les valeurs identifiées sont ensuite transformées en attentes comportementales pour chacune des aires de vie de l'école.

4- Les attentes comportementales

Comme il a été mentionné précédemment, toutes les valeurs identifiées sont transformées en attentes comportementales observables et formulées positivement par l'équipe SCP, et ce, pour toutes les aires de vie de l'école. Par exemple, la valeur du respect sera transformée en comportements observables et attendus dans les classes, les laboratoires, les corridors, les casiers, la cafétéria, l'autobus; en somme pour tous les endroits fréquentés par les élèves. Le travail réalisé permet d'obtenir une matrice comportementale; matrice qui devient alors le code et procédures de l'école. Ainsi, tous les comportements attendus des élèves sont identifiés précisément. Ces comportements seront ensuite enseignés explicitement par le personnel scolaire.

5- L'enseignement explicite des attentes comportementales

À l'aide de la personne-ressource, l'équipe SCP élabore des plans de leçons, destinés au personnel scolaire, afin d'assurer et d'harmoniser l'enseignement explicite des attentes comportementales auprès de tous les élèves, et ce, en contexte réel. Ainsi, dans chacune des aires de vie de l'école, les élèves reçoivent un enseignement systématique (modelage - pratique guidée - pratique autonome) des comportements attendus en lien avec les différentes valeurs adoptées par l'école. De plus, ces attentes comportementales sont affichées visiblement dans chacune des aires de vie afin de rappeler aux élèves et au personnel scolaire les comportements souhaités.

6- L'élaboration d'un système de renforcements

Un système de renforcements est élaboré par l'équipe SCP afin de reconnaître, valoriser et encourager la manifestation des comportements enseignés. Il importe de préciser qu'un comportement adapté qui n'est suivi d'aucun renforcement ou d'aucune attention ni approbation de la part de l'adulte a toutes les chances de ne pas se reproduire (Sugai et Horner, 2002). Les bénéfices apportés par une procédure de renforcement résident en outre dans le fait de favoriser le sentiment de compétence chez des enfants qui reçoivent en général peu de renforcements positifs (Reder, Stephan et Clément, 2007).

7- Un continuum d'interventions ciblant les différentes problématiques comportementales

Renforcer positivement les comportements attendus ne signifie pas, pour autant, qu'il faille éviter d'intervenir face aux problèmes comportementaux rencontrés. Au contraire, lors de la formation fournie à l'équipe SCP, celle-ci élabore une classification des comportements problématiques allant de mineur à majeur. Cette classification permet d'identifier explicitement les comportements problématiques qui sont gérés exclusivement par les enseignants et ceux gérés par la direction de l'école ou le responsable de l'encadrement des élèves. Ainsi, les comportements problématiques mineurs, tels que ne pas avoir le matériel requis, sont gérés par le personnel enseignant et les comportements problématiques majeurs, comme la bataille, sont gérés par la direction de l'école ou le responsable de l'encadrement des élèves. À cette classification s'ajoute un menu de conséquences possibles et d'interventions face aux différentes problématiques comportementales énumérées. Ce travail permet, d'une part, d'harmoniser au sein de l'école des interventions comportementales cohérentes et, d'autre part, d'éviter que des élèves soient retirés de classe sans motif préalablement déterminé.

8- La compilation et l'analyse des données comportementales

Des rapports d'incident disciplinaire sont élaborés par l'équipe SCP afin que le personnel scolaire (enseignants et direction) puisse noter les comportements problématiques mineurs et majeurs rencontrés. Les rapports complétés et le nombre de renforcements positifs attribués aux élèves sont compilés et analysés mensuellement par l'équipe SCP, à l'aide d'un outil informatisé et sous la supervision de la personne-ressource, afin de dresser un portrait de l'école sur le plan comportemental. L'analyse comportementale effectuée permet d'obtenir des renseignements précis sur la gestion des comportements au sein de l'école. Elle permet également d'élaborer efficacement un plan d'action en fonction des problématiques identifiées. Les données comportementales sont analysées ainsi tous les mois.

9- La fonction des comportements

Malgré la mise en place des différentes composantes décrites précédemment, certains élèves auront des comportements inadéquats et persistants. Sous la supervision étroite de la personne-ressource, l'équipe SCP formule des hypothèses, à la lumière des renseignements disponibles, sur la fonction (évitement ou obtention) de ces comportements. L'équipe se questionne alors sur les motifs pouvant expliquer les comportements problématiques de certains élèves. Les réponses trouvées servent ensuite à formuler des hypothèses de solution aux difficultés rencontrées. De plus, l'ensemble du personnel scolaire (enseignants, professionnels et direction) est sensibilisé à l'analyse fonctionnelle du comportement.

10- La présence d'un coach SCP

Comme il a été mentionné dans les paragraphes précédents, la présence d'une personne-ressource ou d'un *coach* SCP est essentielle à la mise en œuvre des diverses composantes du système. L'accompagnement soutenu de l'équipe SCP et du personnel scolaire par une personne experte sur le plan comportemental, un psycho-éducateur par exemple, est indispensable au succès d'un tel système. En fonction des problématiques identifiées, cette personne peut, selon les besoins, fournir de la formation à l'équipe SCP et aux membres du personnel scolaire sur la gestion efficace de classe, sur la gestion des comportements difficiles, sur l'analyse fonctionnelle des comportements, etc. De plus, dans le but de faciliter la

mise en œuvre du système, tous les documents produits par les écoles ayant implanté le SCP au fil du temps sont remis aux équipes SCP actuelles.

En terminant, une analyse préliminaire des références disciplinaires ³ réalisée par notre groupe de recherche dans une école élémentaire québécoise de milieu très défavorisé, école qui a implanté quelques composantes seulement du système SCP, montre une réduction de 26 % du nombre d'incidents comportementaux dans l'école. Ainsi, le nombre moyen d'incidents comportementaux mensuels est passé de 69 incidents/mois en 2010 à 51 incidents/mois en 2011. Les résultats ont été obtenus en quelques mois seulement.

Conclusion

Les élèves ayant des troubles du comportement sont ceux dont les probabilités de quitter l'école sans un diplôme d'études secondaires sont les plus élevées (MELS, 2006). Ainsi, il est urgent de mettre en place des interventions préventives auprès des élèves à risque de manifester des difficultés comportementales. Pour être efficaces, ces interventions doivent être fondées sur des données probantes. Or, le système SCP est fondé sur des données probantes.

Par conséquent, nous croyons, à l'instar de Lapointe et Freiberg (2006), plutôt que de consacrer toutes ses énergies à réinventer la roue dans son milieu avec l'approche essai-erreur qu'il est préférable de mettre en place un système ou un programme qui a fait ses preuves, comme PBIS ou SCP, car celui-ci saura ouvrir la voie à la liberté d'enseigner et d'apprendre dans un climat plus favorable et sans dérangements constants.

Références

- Fédération des commissions scolaires du Québec** (2002). *Étude portant sur les perceptions des Québécois et des Québécoises à l'égard des écoles publiques*. Sainte-Foy : Fédération des commissions scolaires du Québec.
- Lapointe, M. L., et Freiberg, H. J.** (2006). Indiscipline, conflits et violence à l'école : Pistes nord-américaines. *Vie pédagogique* (141), p. 1-4.
- MELS** (2006). *Classe ordinaire et cheminement particulier de formation temporaire. Analyse du cheminement scolaire des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage à leur arrivée au secondaire*. Québec : Gouvernement du Québec.
- Reder, F., Stephan E., et Clément C.** (2007). L'économie de jetons en contexte scolaire : Risque d'un effet délétère sur la motivation ? *Journal de Thérapie Comportementale et Cognitive* (17), p. 165-169.
- Sugai, G., et Horner, R.** (2002). The Evolution of Discipline Practices: School-Wide Positive Behavior Supports. *Child & Family Behavior Therapy*. 24 (1-2), p. 23-50.

³ . Une référence disciplinaire est complète lorsqu'un élève manifeste un comportement qui nécessite qu'il soit retiré de la classe, isolé des autres ou placé dans un local précis sous la supervision d'un responsable à l'encadrement.